

Genre de véhicule 51) Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrique D E M A G	Type DF 100 P (dès le no de châssis 4723)	Fiche d'homologation No CH 5195 05
---	--	--	--

Constructeur Identification	LINGENER BAUMASCHINEN GmbH & CO., D-4450 Lingen / Vertrieb: MANNESMANN DEMAG BAUMASCHINEN, D-4000 Düsseldorf sur la plaquette du constructeur "DF 100 P" numero du châssis -
Plaquette du constructeur Numero du châssis	à droite, au dos de la benne à droite, latéralement sur le dépôt de bouteilles à gaz
Identification du moteur Importateur	"F4L 912" à droite, à l'arrière sur le bloc, au-dessus du goulot de remplissage d'huile (frappée par l'import.) MAVEG AG, Industriering 11, 3250 Lyss

Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux/pneus 3 / 6	Marque DEUTZ	Type F4L 912	
Suspension -	Construction en ligne	Temps 4	
Direction hydrostatique, assistance hydraulique	Carburant D	Position au centre	
Entraînement sur roues AR	Rafroidissement air	Cylindres 4	
Frein de service hydraulique, disques, sur arbres primaires resp. roues AR	Alésage 100	Course 120	
	Cylindres 3768	CV-impôt 19,20	
	Puissance en kW 54 DIN	à /min 2500	
Frein auxiliaire mécanique, disques, sur arbres primaires resp. roues AR	Couple max. Nm 232	à /min 1600	
Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire	Silencieux 1 = 430x230x120 mm		+
Ralentisseur -			
Contrôle 2 circuits -			

Carrosserie/Equipelement	finisseuse de routes, s.d. avec toit-abri		
Nombre de portes -	Indic. vitesse -	Poids avant 3600	arrière 11900
Ceintures sécurité avant -	arrière -	Poids à vide 3600	total 15500
Cale 340x170x180 mm	Retrouveurs -	Repartition charge	
Antivot -		Poids garantis 16000	15000
Reservoir carburant 1/tôle, 175 litres		Pneus 560/100-410	14,00 R 20
Avertisseur BOSCH el 20018	ou d'autres modeles homologués	Ply/bar caoutchouc plein	18 / 7,0
		Charge (12 pneus) 9600	18000
Nombre de places total 1	av. _____	pour Vmax 20	25
	centre _____	Jantes -	10,0 - 20 acier
	ar _____		
Dimensions	interieur	exterieur	
Longueur		5860	Empattement 2275
Largeur		2500	Essieu double av. 850 ar _____
Hauteur		3530	Voie av. 2050 - _____
Porte à faux avant		1245	Voie ar 1970 - _____
Porte à faux arrière		2340	Braquage D g 15200 d 14600
Garde au sol	à vide _____	en charge _____	
			Garantie poids remorqueable avec/sans frein _____
			Garantie poids de l'ensemble _____
			Poids remorqueable testé _____
			Charge garantie sur le toit _____
			Vitesse maximale selon le constructeur 18,0 km/h
			testées 20,0 km/h à /min 2600 moteur _____ prise de force

Distance volant-vers l'AV du véhicule: 3860 mm

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boîte de vitesses	l-a	dB/A	dB/A	/min	/min		Genre du véhicule		
h8	35,87	82,0	76,0	1875	ac)	Genre du véhicule	<u>Chariot de travail (véhicule spécial)</u>		
						Marque et type	<u>DEMAG DF 100 P</u>		
<u>valeurs d'émission l.10.86 remplies</u>							Homologation No CH	<u>5195 05</u>	
							Carrosserie	<u>finisseuse de routes</u>	
F	G	H	J	R		Places	total	<u>1</u>	
De fumées OCE annexe 3	ECE-24								
b = 3,6 à 2375 /min	k = . à /min	k = . à /min	k = . à /min						
b = . à /min	k = . à /min	k = . à /min	k = . à /min			Poids à vide	<u>15500</u>	Carburant	<u>D</u>
b = . à /min	k = . à /min	k = . à /min	k = . à /min			Charge utile	<u>-</u>	Cylindrée	<u>3768</u>
O	O+P					Poids total	<u>-</u>	CV-impôt	<u>19,20</u>
S Bacharach = 4,0	Pompe d'injection BOSCH								

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule, porte-à-faux AR.
- +) Insonorisation : couvercle-moteur, entrée et sortie d'air de refroidissement pourvus de matériel insonore.
- §) Équipement : emplacement des feux et oignons de direction admis pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 141 - Assurer : parois de silo (remontés); poutre finisseuse;
- 160 - Montage : volant et siège du conducteur sur le côté gauche;
- 139 - Enlever : t8lesde gabarit latérales, marchepieds AR.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - Les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire. De jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm²) fixés à l'avant du véhicule.

Lieu et date de l'homologation

Lyss, 17.12.84 / 05.03.85/Vh
v.Be(EE)/lin 24.02.85/vBe

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation

h